

16 mar 2021 -19:16

Communiqué de presse du comité « Hospital & Transport Surge Capacity »

Le comité « Hospital & Transport Surge Capacity » a demandé aux hôpitaux généraux et universitaires de passer en phase 1B à partir du 22 mars. Cela signifie que 50 % des lits de soins intensifs devront être réservés aux patients COVID (1.000 lits sur un total de 2.000 lits).

Des soins non-COVID planifiés faisant appel aux services de soins intensifs devront être reportés. Toutes les consultations, examens et interventions urgentes et nécessaires doivent par contre se poursuivre. Les thérapies vitales en cours (chimiothérapie, dialyse,) ainsi que les programmes de réadaptation et de revalidation seront également poursuivis. Les hôpitaux sont des lieux sûrs pour poursuivre ces soins. Les soins COVID seront clairement séparés des soins réguliers.

Toutefois, afin de garantir cette sécurité, les hôpitaux sont tenus d'appliquer des règles restrictives concernant les visiteurs afin de limiter le nombre de contacts et le risque de propagation du virus.

Le Comité rappelle que chacun d'entre nous peut contribuer à limiter la pression sur les hôpitaux en respectant les règles de base, en limitant le nombre de contacts, en télétravaillant, en se faisant vacciner. Nous avons tous une partie de la solution entre nos mains !

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement
Eurostation II
Place Victor Horta 40 bte 10
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 475 93 92 71
+32 2 524 99 21
vinciane.charlier@health.fgov.be

Wendy Lee
Porte-parole (NL)
+32 524 91 69
+32 477 98 01 02
wendy.lee@health.fgov.be